

## COMPTE RENDU

### Du Conseil Municipal

Du jeudi 3 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi 3 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

**Présent(e)s** : FABRE Marie Josée, DANTE Mireille, COMBETTES Alain, CORNET Jean-Pierre, PAYSAN Christophe, VERSOS Albert.

**Absents**: ADMANT René, BERLAGUET Christian. **Pouvoir** : RODHAIN Axel à VERSOS Albert.

**Date de la convocation** : le 21 octobre 2022

**Secrétaire de séance** : CORNET Jean-Pierre

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Passage à la nomenclature de M14 à M57

- 1.1. La M57 est le cadre juridique qui régit la comptabilité des Métropoles françaises. Se voulant universelle, elle est destinée à remplacer au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2023 les autres instructions : M14 (Communes et EPCI).
- 1.2. Ce nouveau *plan comptable budgétaire simplifié* est adopté de fait par le Conseil.

#### 2. Colis de Noël

- 2.1. Le traditionnel « Goûter des Anciens » suivi de la distribution de colis, aura lieu le vendredi 23 décembre à 17h30 en la Salle du Foyer Rural. Cette année 43 personnes en seront bénéficiaires.
- 2.2. Monsieur le Maire propose plusieurs catalogues de prestataires au Conseil pour choisir le contenu du colis 2022.
- 2.3. Il a été retenu la composition « *Le Goût de la Fête* » de la Société Duc de Gascogne  
Plus une « *Cagette d'assortiment de chocolats* » de la Société Panier Gourmand Périgord

#### 3. Vœux du Maire

Sauf restriction sanitaire de dernière minute, la cérémonie des Vœux du Maire aura lieu le samedi 21 janvier à 17h30 en la salle du Foyer Rural. Un apéritif sera offert à la population.

#### 4. Location des appartements

Les deux appartements libres à l'ancienne école ont été attribués à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Monsieur le Maire fait part au Conseil de sa décision d'attribution.

- 4.1. **Mr Dimarcantonio** → appartement occupé précédemment par Mme Vidal
- 4.2. **Mr Gilbert Veislinger** → appartement occupé précédemment par Mr Admant
- 4.3. Le loyer mensuel est fixé à **420€**

#### 5. Questions diverses

Dans le cadre de la réalisation du nouveau parking et pour faciliter l'accès à la parcelle cadastrée AD 630 (ancien jeu de boules), l'achat d'une bande de terrain supplémentaire est envisagé au fond de la propriété de Mr Jean Louis Joucla cadastrée AD 629. Mr Joucla serait d'accord pour effectuer la transaction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le Maire  
Bernard COSTE



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CAHORS LONG' and 'HERAULT' around the perimeter, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.